

FICHE DE POSTE / 2018-121740

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Gestionnaire d'infrastructures et de parc informatique (F/H)

Catégorie/ Corps – fonction

Catégorie B

Poste rémunéré sur budget EP

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Systèmes et réseaux d'information et de communication**

Emploi(s) Type : Technicien des équipements locaux (SIC10)

Localisation administrative et géographique / Affectation :

École nationale supérieure des Arts Décoratifs
31 rue d'Ulm
75240 PARIS CEDEX 5

Missions et activités principales :

Placé(e) sous l'autorité du chef du service informatique, le/la gestionnaire d'infrastructures sera chargé(e) de :

- Gérer, maintenir et faire évoluer le parc matériel et logiciel, en assurant la conception, la réalisation et la maintenance des masters et en veillant à la conformité des postes de travail, en accord avec la politique informatique de l'établissement ;
- Assurer l'expertise système du poste de travail Mac et Windows ; le suivi quotidien de l'exploitation et de l'inventaire, et participer à l'installation de serveurs ;
- Veiller à la mise en œuvre de la politique de sécurité sur les postes de travail ; assurer l'administration courante des comptes d'habilitation
- Assurer le conseil et l'assistance aux divers utilisateurs (personnels, étudiants, enseignants), et être en relation avec les fournisseurs pour les interventions sur les différents équipements
- Mettre au point la documentation des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants ; tester de nouveaux produits et assurer une veille technologique.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Maîtrise des technologies suivantes : Mac OSX, linux, Windows
- Bonne connaissance d'Active Directory et de samba ainsi que des suites Adobe CS et des suites bureautiques Microsoft et Open office
- Maîtrise des logiciels de déploiement (Altiris, et clonezilla, etc.)
- Connaissance générale des Techniques de virtualisation

Savoir-faire

- Excellente capacité d'organisation et de gestion des priorités – Expert
- Capacité à s'adapter en permanence à de nouvelles technologies, ouverture d'esprit et curiosité - Maîtrise
- Sens aigu des relations avec différents types d'interlocuteurs - Maîtrise
- Capacité à rédiger des documentations d'utilisation des services mis en œuvre - Pratique

Savoir-être (compétences comportementales)

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Rigueur et organisation
- Discrétion et respect de la confidentialité des informations traitées

- Disponibilité, réactivité et autonomie
- Communication

Environnement professionnel :

L'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD) est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de la culture. Dotée d'un budget annuel de près de 14 M€, elle compte un effectif professionnel de 250 personnes.

L'École met en œuvre la formation d'environ 750 élèves destinés aux métiers du design et de la création, dans 10 spécialités. En lien fonctionnel avec la Direction des études et de la recherche et regroupés au sein de la direction technique, 20 ateliers contribuent à ces formations (gravure, sérigraphie, recherche, unités mobiles, ennoblement textile, maille, tissage, vêtement, vidéo, photo, scénographie, plateaux de prises de vue, maquette/résine/ finition, bois, métal, morpho-structure, régie bâtiment, prêt de matériel et installations vidéo).

L'EnsAD porte administrativement un second laboratoire commun aux 5 écoles nationales supérieures d'art de PSL : « SACRe » (Sciences Arts Création Recherche), réunissant 100 membres permanents (dont 50 doctorants financés).

Elle développe de nombreux partenariats et une activité de promotion des élèves incluant des manifestations événementielles, au sein et hors de l'établissement.

L'École est membre de la COMUE de Paris-Sciences et Lettres – PSL Université Paris et de la Conférence des Grandes Écoles.

En son sein, le service informatique est constitué d'une équipe de 8 personnes gérant l'intégralité de l'infrastructure informatique, tant à destination des personnels que des enseignants et étudiants. Le parc de machines est d'environ 450 PC et Mac et d'une vingtaine de serveurs.

Liaisons hiérarchiques :

L'agent est placé sous l'autorité du chef du service informatique.

Liaisons fonctionnelles :

Avec tous les utilisateurs de l'école : personnels administratifs, enseignants et élèves.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité sociale des organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution :

Le profil de ce poste sera susceptible d'évoluer en fonction des projets et technologies déployées

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Temps plein

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Candidat confirmé, minimum 2 ans d'expérience dans une fonction similaire, disposant de solides compétences informatiques dans des environnements hétérogènes et intéressé par les projets.

Qui contacter ?

Les informations peuvent être obtenues auprès de Mme Martine EBERHARDT, Cheffe du service informatique de l'EnsAD au 01 42 34 98 81 (martine.eberhardt@ensad.fr).

Les candidatures – lettre de motivation et CV précisant vos coordonnées complètes – sont à adresser à :

Monsieur le Directeur
Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs
31 Rue d'Ulm
75240 PARIS CEDEX 05

Et par mail à recrutement@ensad.fr

Une copie de votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV), visée par votre hiérarchie, doit par ailleurs être adressée par courrier à la sous-direction des métiers et des carrières 182 rue Saint Honoré, 75033 Paris cedex 1. Dans toute correspondance à la sous-direction des métiers et des carrières, la mention de son corps (adjoint administratif, technicien des services culturels, ...) ou de son recrutement en qualité de contractuel **est obligatoire**.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/03/2018

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement